



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PAS-DE-CALAIS : LE DÉPARTEMENT
PLACÉ EN VIGILANCE ORANGE PLUIE-INONDATION
LES COURS D'EAU DE LA CANCHE, LA HEM ET LA LYS-AMONT
PLACÉS EN VIGILANCE ORANGE CRUES**

Arras, le 31 décembre 2023

Le département du Pas-de-Calais est placé en vigilance jaune vent, pluie-inondation et orages depuis ce matin. La vigilance pluie-inondation sera requalifiée en vigilance orange à compter de 12h. De fréquentes averses, accompagnées parfois d'orages, affectent le Pas-de-Calais et deviendront plus marquées au cours de l'après-midi. Cette activité persistera jusqu'en milieu de nuit prochaine puis tendra ensuite à décliner. Sur l'ensemble de cet épisode, les cumuls pourront atteindre 20 à 40 mms.

Ces précipitations interviennent dans un contexte hydrologique sensible. Les cours d'eau de la Canche, la Hem et la Lys-Amont sont placés par Vigicruces en vigilance orange crues depuis 10h. La Liane, l'Aa, la Lawe-Clarence et la Lys-Plaine sont par ailleurs concernées par une vigilance jaune crues. Les prévisions détaillées par cours d'eau sont disponibles sur : <https://www.vigicruces.gouv.fr/bulletin-local.php?CdEntVigiCru=29#AP12>

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a alerté l'ensemble des services de l'État, afin qu'ils suivent avec la plus grande attention l'évolution de cette situation. Le préfet du Pas-de-Calais engage chacun à être vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Les bons réflexes à adopter :

- Tenez-vous éloigné de tout cours d'eau ;
- ne descendez pas dans les sous-sols ;
- limitez tout déplacement inutile et conformez-vous à la signalisation routière ;
- évitez les secteurs concernés ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, site Internet,...) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, ...).

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)